RCS : BLOIS
Code greffe : 4101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 00029
Numéro SIREN : 529 615 783
Nom ou dénomination : ABEHCS EURL

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2020 sous le numéro de dépôt 2514

DR AUDIT
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Eric **LETOURMY**
Sonia **LUTZ**

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE, S.A.R.L ABEHCS SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

S.A.R.L ABEHCS

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 5, rue de Courtozé
41100 VILLIERS SUR LOIR
RCS BLOIS 529 615 783

A l'associée unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des articles L 223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associée unique en date du 20 avril 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse sur la situation de votre société ;

- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social, et le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les comptes annuels clos le 31 décembre 2019, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, laissent apparaître un chiffre d'affaires en forte augmentation s'élevant à 132 735 € contre 44 134 € sur l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation atteint 14 671 € sur l'exercice contre 3 982 € en N-1. Compte tenu d'un résultat financier positif à hauteur de 4 917 €, le résultat courant avant impôts ressort à 19 588 €. Après prise en compte d'un impôt sur les sociétés de 2 938 €, le résultat net s'établit à 16 650 € au 31 décembre 2019 contre 3 385 € sur l'exercice précédent ;

- Les capitaux propres de la société au 31 décembre 2019 atteignent un montant de 80 315 € ;

- Au 31 décembre 2019, la société présentait une situation de trésorerie positive de 95 314 € avec un endettement financier de 8 445 €.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas relevé et il n'a pas été porté à notre connaissance d'avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers.

Blois, le 15 mai 2020

SARL DANIEL RAVINEAU AUDIT
Commissaire à la transformation
Éric LETOURMY